

CONVENTION POUR AUTORISATION DE DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

Entre :

Monsieur Sébastien LECOMTE, Maire de Gavray-sur-Sienne

Et :

.....

Afin que la fête dans son esprit de convivialité, soit accessible à tous et se déroule en toute sécurité, le responsable de l'organisation de la manifestation s'engage à respecter les règles ci-dessous mentionnées:

- Demander automatiquement une autorisation de débit de boisson temporaire avant chaque manifestation et au moins 3 semaines avant celle-ci, pour que nous puissions respecter les délais de transmission aux forces de l'ordre et aux autorités compétentes. Passé ce délai, la demande sera refusée.
- Afficher sur le lieu du débit de boisson le rappel de l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs.
- Ne proposer à la vente que des boissons des groupes 1 et 3, **les catégories 4 et 5 étant strictement interdites.***
- Respecter les horaires de fermeture, soit 3h du matin pour la Commune de Gavray.
- Le responsable de la manifestation s'engage à surveiller les participants, signaler les personnes en état d'ébriété, alerter en cas d'incident les secours et les forces de l'ordre le cas échéant.
- L'organisateur s'engage également à communiquer son numéro de téléphone portable pour transmission à la gendarmerie et service de secours.

En cas de manquement à une de ces règles de base, Monsieur Sébastien LECOMTE, Maire de Gavray-sur-Sienne se réserve le droit de ne plus autoriser de débit de boisson temporaire aux responsables de l'association.

En cas d'intervention des forces de l'ordre, vous pourrez être passible de poursuites pénales.

Fait à Gavray-sur-Sienne,

Le :

Signature de l'organisateur,

Sébastien LECOMTE,

Précédé de la mention « lu et approuvé ».

Maire de Gavray-sur-Sienne.



MAIRIE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
4 place de la Mairie
50450 Gavray-sur-Sienne
02.33.91.22.11

DEMANDE D'OUVERTURE
TEMPORAIRE D'UN DÉBIT DE BOISSONS

Formulaire à retourner

3 semaines au moins avant le début de la manifestation

Je soussigné :, responsable de la manifestation.

N° de téléphone du responsable :

Demande une autorisation de débit de boissons de 3e catégorie* pour le :

Deh..... àh.....

Nom de l'exploitant de ce débit de boissons :

Nature de la manifestation :

Adresse de la manifestation :

** La 3^e catégorie représente les boissons fermentées non distillées et vins doux naturels (vin, bière, cidre, poiré, hydromel) auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.*

Fait à Gavray-sur-Sienne,

Le :

Signature du demandeur,

Demande déposée en Mairie le

Monsieur Sébastien LECOMTE, Maire de Gavray-sur-Sienne

Autorise, Refuse, la demande ci-dessus

Date :

Signature,